Envoyé en préfecture le 25/04/2024

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Publié le



ID: 001-210102901-20240422-2024040-DE

## des DÉLIBÉRATIONS

-=o0o=- du CONSEIL MUNICIPAL

2024040

## de la COMMUNE de PÉROUGES

2024040 C	ie ia 🔾	SIVIIVIOIAL de l'ENOUGLS
		Séance du 22 Avril 2024
Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal :	15	L'an deux mil vingt-quatre et les vingt-deux avril à 19h00, le Conseil
En exercice:	15	municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au
Présents :	11	nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous
Votants:	15	la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,
Date de la convocation		
12 AVRIL 2024		
Date d'affichage		
12/03/2024		<u>Présents</u> Nathalie <b>MICOLAS</b> , Jean-Luc <b>VIBERT</b> , Maryvonne
		HERRENKNECHT, Florence de POUMEYROL, Eric MEUNIER
		Christelle MORTEL, Gilberto GRECO, Paul VERNAY, Gérard FLEJOU
		Alain <b>MORGILLO,</b> Marlène <b>BLASQUEZ</b>

<u>Absents excusés :</u> Frédéric **MALBOS** donne pouvoir à Paul **VERNAY** Marie-Victoire **PASSERAT DE LA CHAPELLE** donne pouvoir à Jean-

Luc **VIBERT** 

Paul **SAISSET** donne pouvoir à Eric **MEUNIER** 

Philippe LAMBERT donne pouvoir à Christelle MORTEL

Madame Florence DE POUMEYROL a été élue secrétaire de séance

Objet de la Délibération :

## REMBOURSEMENT EODD FRAIS ETUDES PAR GRANULAT VICAT.

Madame le maire explique au conseil municipal que GRANULAT VICAT doivent nous rembourser les frais d'études EODD engagés pour les diagnostics de dépopulation sur les terrains qu'ils exploitent.

Les frais d'études s'élèvent à 74 640€.

Le Conseil municipal vote avec 15 voix pour :

- ACCEPTE de recevoir ce remboursement.
- **AUTORISE** Mme le maire à signer ladite toutes les pièces administratives, techniques ou financières y afférent Le Maire,

Le Maire, Nathalie MICOLAS

